



## Inspire Metz : l'actu de la Marque

Depuis octobre 2016, le territoire de Metz Métropole affiche sa marque. Un élément important dans la dynamique futur Centre « Metz Congrès Robert Schuman », le Bureau des Congrès représentait les couleurs territoire messin via la marque Inspire Metz, au dernier Salon International du tourisme d'affaires Barcelone (IBTM : Incentives Business Travel and Meetings) fin novembre 2016. La fréquentation internationale de ce salon a permis nouer des contacts avec une vingtaine d'organismes de congrès et agences événementielles.

La sculpture urbaine "Inspire Metz", installée place du Général de Gaulle à la gare de Metz, a été réalisée par la société mosellane Créa Fusion, en corian, matériau composite très utilisé par de grands noms du design. Avec le soutien de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, du Crédit Agricole de Lorraine, de KPMG et de VINCI Construction France.

# Agence d'attractivité : *un condensé* d'énergie métropolitaine

Metz Métropole rassemble en une structure unique les outils territoriaux dédiés au développement économique, au tourisme d'affaires et au tourisme. Un processus de rapprochement est engagé entre Metz Métropole Développement, incluant le Bureau des Congrès, l'Office de Tourisme de Metz et l'ancien SIVT (Syndicat intercommunal à vocation touristique) du Pays messin. Un outil clé au service de l'attractivité.

L'Agence de développement économique (Metz Métropole Développement - MMD) accompagne les entreprises, l'Office de Tourisme (OT) attire les visiteurs : quoi de plus logique que mettre en cohérence les outils pour l'attractivité du territoire ? Les deux structures fusionneront en juin 2017, question de rationalité et d'efficacité. *"Ce rapprochement est un signal d'ambition pour la vitalité de Metz Métropole. Nous mettons nos ressources en ordre de marche et nous nous battons pour l'emploi."* Jean-Luc Bohl, Président de Metz Métropole, explique le projet politique à l'origine de la création de l'Agence d'attractivité : *"Cette Agence sera un outil au service des objectifs fondamentaux de l'agglomération messine pour les 20 ans à venir. Retrouver une dynamique démographique, stimuler la création d'emplois privés, développer des coopérations concrètes avec les territoires voisins, en valoriser les qualités touristiques : ces objectifs s'inscrivent bien dans la ligne de notre contribution au Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation."* Lire aussi p. 6 et 7.



## PORTER LA MARQUE DE TERRITOIRE

Une des 4 priorités sur la feuille de route de la future Agence d'attractivité : porter la Marque de territoire et assurer son déploiement en France et à l'international. Inspire Metz condense en une signature l'énergie créatrice de l'agglomération. Les entreprises et les acteurs consulaires seront associés à la dynamique. Le rapprochement de MMD et de l'OT sera pleinement opérationnel en septembre 2017.

## Promotion du tourisme

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la promotion du tourisme est devenue une compétence de Metz Métropole, en vertu de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). L'Office de Tourisme de Metz Métropole rayonne désormais sur les 44 communes de l'agglomération. Metz Métropole a décidé d'étendre la taxe locale de séjour, déjà perçue sur cinq de ses communes, à l'ensemble de l'agglomération. Payée par les visiteurs de plus de 18 ans dès une nuit sur le territoire, cette taxe est collectée par tous les hébergeurs touristiques à titre payant : hôtels, gîtes, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, ports de plaisance, terrains de camping et de caravanage et auberges de jeunesse. Les revenus de la taxe de séjour sont intégralement destinés au développement touristique du territoire.

Renseignements :  
[metzmetropole.taxesejour.fr](http://metzmetropole.taxesejour.fr)